

TMJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-396 du 15 septembre 1998

portant approbation du budget prévisionnel
du Centre national de sécurité routière
(C.N.S.R.) pour l'exercice 1998.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la
République du Bénin ;

VU la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994, portant création, organisation et
fonctionnement des offices à caractères social, culturel et
scientifique ;

VU la proclamation le 1er avril 1996, par la Cour constitutionnelle, des
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le décret n° 98-280 du 12 juillet 1998 portant composition du
gouvernement ;

VU le décret N° 96-617 du 31 décembre 1996 portant attributions,
organisation et fonctionnement du ministère des Travaux publics et
des transports ;

VU le décret n° 97-166 du 07 avril 1997 portant attributions,
organisation et fonctionnement du ministère du Plan, de la restructuration
économique et de la promotion de l'emploi ;

VU le décret n° 87-443 du 29 décembre 1997 portant approbation des
statuts du Centre national de sécurité routière ;

SUR rapport du ministre des Travaux publics et des transports

LE Conseil des ministres entendu en sa séance du 02 septembre 1998,

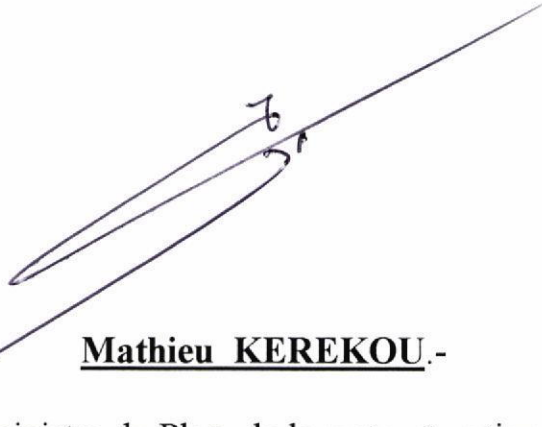
DECRETE :

Article 1er.- Est approuvé le budget prévisionnel du Centre national de sécurité routière (CNSR) pour l'exercice 1998 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2.- le présent décret sera publié au Journal officiel.

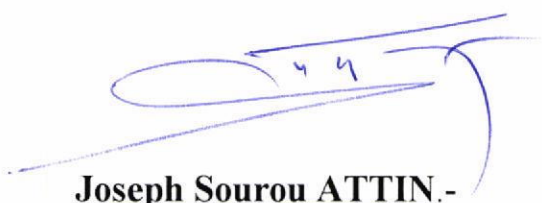
Fait à Cotonou, le 15 septembre 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



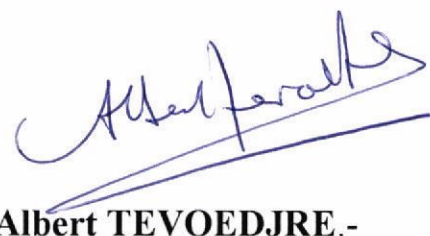
Mathieu KEREKOU.-

Le ministre des Travaux publics
et des transports,



Joseph Sourou ATTIN.-

le ministre du Plan, de la restructuration
économique et de la promotion de
l'emploi,



Albert TEVOEDJRE.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MF 4 MCAT 4 AUTRES
MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC
3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.